

DOSSIER DE SYNTHÈSE

octobre 2022



PROGRAMME LEADER

2023-2027

Pôle Territorial

de l'Albigeois et des Bastides

UN TERRITOIRE

59 071 habitants

5 Communautés de communes

97 communes

Densité de population: 35hab/km²

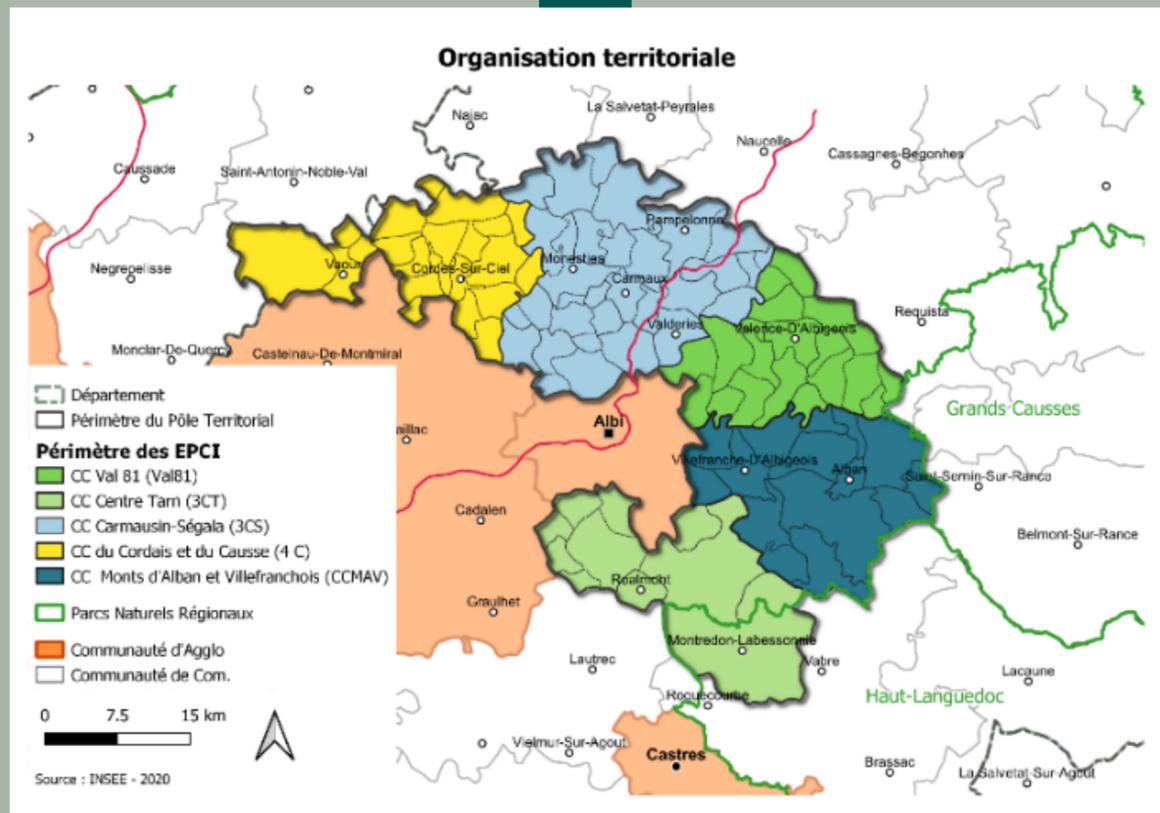
1 aire urbaine

1 quartier prioritaire de la ville

2 SCOT

5 PCAET

97 communes ZRR



DES CONSTATS

Atouts

- ✓ Un réseau de bourgs centres bien équipés
- ✓ Un cadre de vie privilégié et une diversité des points d'attrait
- ✓ Des synergies locales existantes
- ✓ De nombreuses initiatives et entreprises ESS axées sur la transition
- ✓ L'agriculture, la patrimoine naturel et paysager richesse du territoire
- ✓ Le Projet Alimentaire Territorial

Opportunités

- ✓ Les mutations agricoles induites par le changement climatique
- ✓ Les attentes sociétales
- ✓ Les initiatives citoyennes en lein avec la transition
- ✓ Une amplification des coopérations territoriales
- ✓ Les contrats "Bourgs Centres" et les programmes PVD

Faiblesses

- ✓ Des problèmes de mobilité et d'accessibilité
- ✓ Niveau de vieillissement en augmentation
- ✓ Des besoins de services complémentaires
- ✓ Des revenus modestes et une frange de la population en difficulté d'insertion
- ✓ Une précarité énergétique préoccupante

Menaces

- ✓ La non transmission ou reprise des entreprises existantes
- ✓ Le manque de professionnels de santé
- ✓ La disparition d'activités artisanales et commerciales
- ✓ La perte d'offre de soins accessible à tous
- ✓ Les problématiques liées à la préservation de la ressource en eau
- ✓ Une rénovation énergétique lente

Une stratégie 2023-2027

Le territoire est sujet aux mutations agricoles induites par le changement climatique et aux difficultés liées à la disparition d'activités artisanales. L'objectif sera de favoriser les changements dans les organisations et les pratiques économiques pour être en phase avec les enjeux de la transition. En s'appuyant sur des synergies locales existantes, l'objectif ici est de créer un contexte territorial favorable à l'innovation et aux approches coopératives et collaboratives. Le but étant de développer des activités adaptées à l'évolution des besoins de la population et créatrices d'emplois durables.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

L'enjeu d'un rééquilibrage territorial et d'une continuité territoriale entre les pôles de service et les zones plus isolées demeure majeur. Cet objectif stratégique vise à développer les services à la population constituant une grande part de l'économie présente du territoire et de son attractivité. L'objectif sera de maintenir les populations et de favoriser les nouvelles installations, notamment celles des jeunes actifs et des personnes âgées. S'appuyant sur un réseau d'acteurs culturel présents sur le territoire, la stratégie soutiendra la création artistique et culturelle et favorisera la présence artistique sur le territoire

Face à une précarité énergétique préoccupante et une rénovation énergétique "lente", le GAL favorisera les dynamiques de coopération économiques des acteurs agissant sur le champ de la rénovation énergétique. L'appropriation par un grand nombre de citoyens des enjeux liés à la transition est un levier identifié pour faire évoluer les comportements et déclencher des initiatives. Il s'agira d'une manière générale de favoriser les prises de conscience par les habitants sur la nécessité de se préparer concrètement aux changements rendus nécessaires par les crises économiques, énergétiques et climatiques. Il s'agira également d'amener les agents économiques (entreprises, habitants, collectivités locales) à questionner leurs pratiques de production et de consommation pour les rendre plus vertueuses dans l'utilisation des ressources et de l'énergie, plus inclusives et plus ancrées localement.

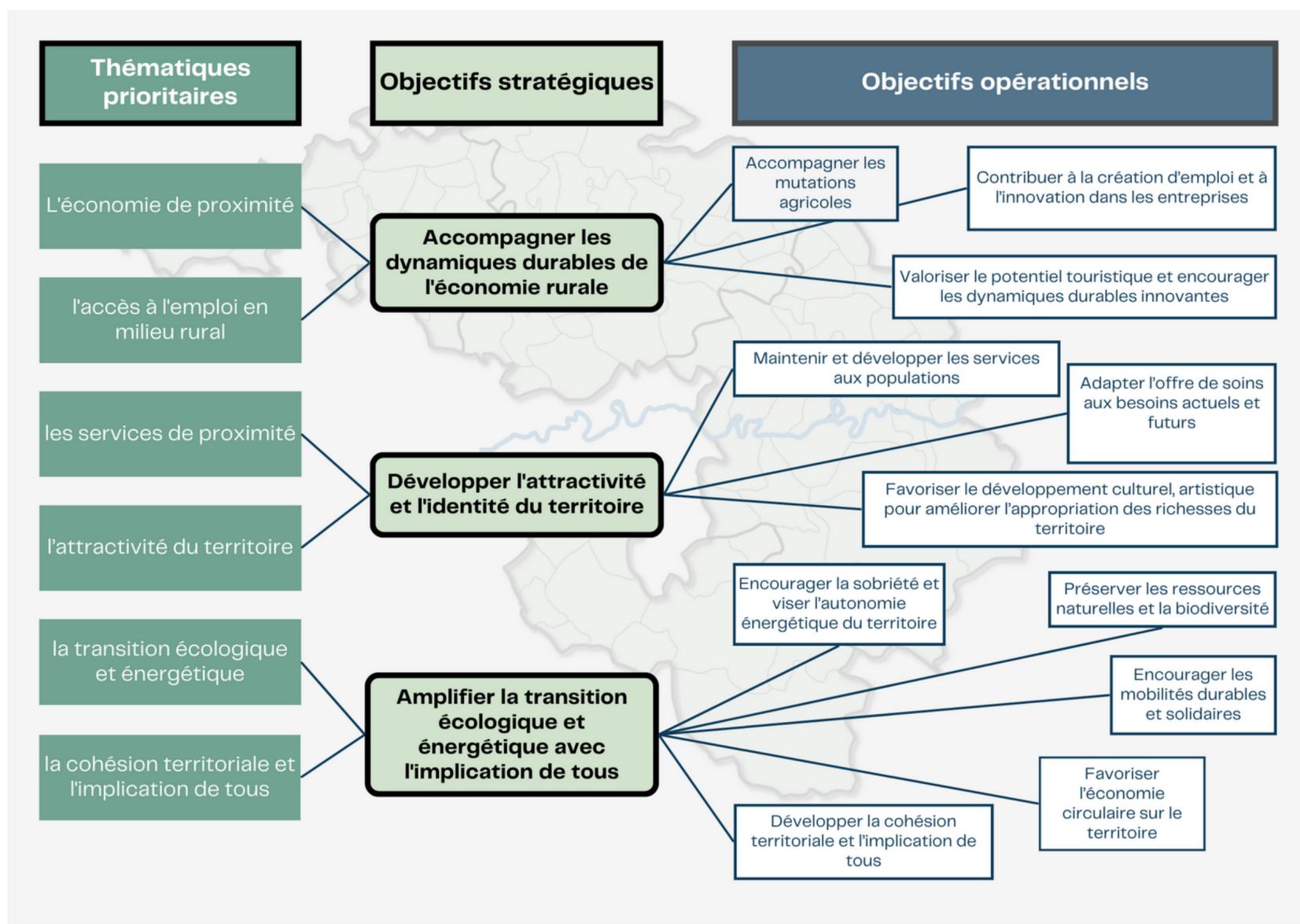
ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES DURABLES DU L'ÉCONOMIE DURABLE

AMPLIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE AVEC L'IMPLICATION DE TOUS

LA COOPÉRATION COMME VECTEUR D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION TERRITORIALE

Il s'agira d'accompagner les stratégies de coopération et de transition interterritoriale pour faire émerger de nouvelles façons de travailler et de concevoir les projets. Le croisement de regard vers d'autres territoires permettra aux acteurs locaux d'imaginer et de cibler les conditions d'une transition socio-écologique adaptée. Cette fiche action permettra d'encourager la diffusion de nouvelles pratiques, de développer des synergies avec d'autres territoires et de capitaliser les expériences avec d'autres territoires sur l'ensemble des thématiques induites par la stratégie Leader 2023-2027 du GAL Albigeois et Bastides.

Un plan d'objectifs stratégiques



La valeur ajoutée attendue du programme LEADER

Dans une phase de changement où l'essentiel des réponses est non seulement à construire mais aussi à inventer, le territoire du GAL Albigeois et des Bastides devra se montrer entreprenant et faire preuve d'innovation. Il devra offrir un terrain favorable à l'apparition de nouvelles idées et de nouvelles pratiques dans l'ensemble des thématiques du programme. Pour cela, il devra être capable de libérer la créativité, d'expertiser des solutions et d'expérimenter de nouvelles approches.

Ce prochain programme s'inscrit dans le prolongement des différentes stratégies développées précédemment tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux du territoire, aux mutations en cours et au nouveau contexte. Il devra, dans une démarche d'amélioration et d'évaluation continue, poursuivre les objectifs de ce dispositif original de développement rural.

Notre programme entend susciter une réflexion quant à la transversalité des projets qui seront soutenus. Lors des ateliers, les acteurs ont mis en avant la nécessité de mutualiser, de mettre en place et d'expérimenter de nouvelles collaborations et coopérations, dans un souci d'efficacité et de solidarité. Cet objectif sous-entend la mise en réseau et la mise en place systématique de nouveaux partenariats multi acteurs et inter sectoriels. Cela permettra de décloisonner les thématiques relatives aux services, à la culture, au tourisme, à l'emploi et à l'énergie traitées de manières différenciées, dans l'ensemble des fiches actions.

La démarche LEADER est une opportunité pour enclencher une nouvelle dynamique collective entre les acteurs présents sur les différentes Communauté de Communes du territoire. Le programme pourra ainsi être un «laboratoire d'initiatives et d'échanges» entre les acteurs publics et privés pour étudier et expérimenter de nouvelles pistes de développement.

La maquette financière attendue

FA (n°)	Nom de la Fiche action	Objectifs stratégiques	Total des paiements prévus		
			FEADER	Dépense publique nationale	Aide publique totale
1	Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale	<i>Accompagner les mutations agricoles</i>	300 000 €	170 000 €	470 000 €
		<i>Contribuer à la création d'emplois et à l'innovation dans les entreprises</i>	400 000 €	230 000 €	630 000 €
		<i>Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables innovantes</i>	200 000 €	150 000 €	350 000 e
		Total	900 000 €	550 000 €	1 450 000 €
2	Développer l'attractivité et l'identité du territoire	<i>Maintenir les services aux populations</i>	400 000 €	230 000 €	630 000 €
		<i>Adapter l'offre de soins aux besoins actuels et futurs</i>	100 000 €	75 000 €	175 000 €
		<i>Favoriser le développement culturel et artistique pour améliorer l'appropriation du territoire</i>	300 00 €	170 000 €	470 000 €
		Total	800 000 €	475 000 €	1 275 000 €
3	Amplifier la transition écologique et énergétique du territoire avec l'implication de tous	<i>Encourager la sobriété et viser l'autonomie énergétique du territoire</i>	150 000 €	100 000 €	250 000 €
		<i>Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</i>	40 000 €	30 000 €	70 000 €
		<i>Encourager les mobilités durables</i>	30 000 €	20 000 €	50 000 €
		<i>Favoriser l'économie circulaire</i>	50 000 €	30 000 €	80 000 €
		<i>Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous</i>	80 000 €	40 000 €	120 000 €
		Total	350 000 €	220 000 €	570 000 €
4	Coopération		70 000 €	30 000 €	100 000 €
5	Animation Gestion		240 000 €	100 000 €	340 000 €
Total			2 360 000 €	1 375 000 €	3 735 000 €

Mise en oeuvre du programme

Conseil syndical du PETR:
délégués des communautés de communes

Conseil de développement territorial

13

"Experts-Invités"
sans voix délibérative

13

Équipe technique
1,5 ETP

Comité de Programmation LEADER (26 membres titulaires)